



Les échos du CSEE AFPA BRETAGNE

Réunion du 17 avril 2024

Voici les informations et analyses CGT que nous souhaitons partager avec vous.

Sommaire

- Le bilan de santé éco. de vos Centres (dont annexe)
- Zoom sur Promo 16/18, Prépa compétences et Déclic
- Finie l'ancienneté minimale pour bénéficier des A.S.C. du C.S.E.E.
- Les Brèves du C.S.E.E.

Le bilan de santé éco. de vos Centres

Dans le tableau en annexe, la CGT vous livre de façon synoptique le fruit de son travail d'extraction et de comparatif des données économiques des différents centres bretons, en lien avec **l'activité formation**. Nous ébauchons ensuite une analyse faite par nos soins.

Vous trouverez aussi ci-dessous une partie consacrée à Promo 16/18, Prépa compétences et Déclic.

Zoom sur Promo 16/18, Prépa compétences et Déclic : 1ers effets des économies budgétaires au ministère de l'emploi !

La CGT appelle les collègues intervenant sur ces 3 dispositifs à interpeller leur manager :

- Sur la suite de leur contrat en cours
- Sur l'évolution à venir de leurs activités

La CGT s'appuie sur les éléments suivants : la baisse actée des financements pour 2024, l'affirmation de la direction que la productivité est du simple au double selon les sites et l'objectif de la D.R. d'un « juste recalibrage » entre volume d'activité et moyens RH, le risque de transfert d'une partie des activités des coordonnateurs aux intervenants de terrain.

Explications :

Refusant d'augmenter les impôts des plus riches, et au vu du déficit budgétaire prévu en 2024, le gouvernement a demandé aux différents ministères (dont celui de l'emploi), et aux collectivités locales (dont les Conseils Régionaux) de faire d'importantes économies.

Les premiers effets de cette politique condamnée par la CGT arrivent à l'AFPA.

Les financements 2024 sur Prépa compétences et Promo 16/18 sont revus à la baisse.

Pour Promo 16/18 : la direction régionale estime que les objectifs de chiffre d'affaires 2024 initialement fixés n'étaient pas en passe d'être atteints. La baisse de financement n'aurait donc pas d'impact en matière de chiffre d'affaires à réaliser et donc d'activité. La CGT espère donc qu'il n'y aura pas de diminution d'effectif sur ce dispositif.

Activité sur Prépa compétences et Déclic : le nombre de parcours initialement fixé en 2024 pour la Bretagne à 1900 est réduit à 1750 sur Prépa compétences (réalisé 2023 = 1864).

Sur Déclic, d'autres régions ne seront pas en mesure de réaliser leurs objectifs 2024. De ce fait et dans un premier temps, 400 journées pourraient être réaffectées à la Bretagne, permettant notamment de réabonder Brest en dépassement sur ses objectifs initiaux. Ces abondements sur Déclic pourraient permettre d'opérer des transferts d'activité de salariés de Prépa compétences vers Déclic pour diminuer le risque de non-renouvellement de leur contrat.

Coordination Prépa compétences : Dixit la direction, le coût du pilotage de Prépa compétences ne doit pas dépasser 18 % du coût total du dispositif (idéalement 15%). **Mais que met la direction dans les coûts de pilotage ?** En 2023, une première étape avait été franchie avec le regroupement du pilotage des différents dispositifs d'accompagnement confié au coordonnateur Promo 16/18. Aujourd'hui, la direction souhaite encore alléger le coût du pilotage, à l'exemple de Rennes où le coordonnateur de Saint-Malo prendrait en charge Rennes, ou de Languieux qui perd son coordonnateur sans qu'on sache qui va reprendre ses activités.

Pour la CGT, il y a un gros risque de transfert de charge de travail sur les collègues en contact direct avec les bénéficiaires, pour la plupart sous statut précaire. Certains sont déjà débordés. **Avec en conséquence** : une reprise en mode dégradé de certaines des missions de pilotage attribuées auparavant aux coordonnateurs, une surcharge de travail, un accroissement de la part des tâches administratives, une détérioration du service aux bénéficiaires, et une dégradation de l'image vis-à-vis des prescripteurs et partenaires...

Productivité des équipes Prépa compétences : « du simple au double » selon la direction. D'après elle, le rapport entre effectif salariés (coordonnateur compris) et le nombre de parcours bénéficiaires irait du simple au double selon les sites bretons. La CGT ayant rappelé le manque de fiabilité des systèmes d'information AFPA, la direction a indiqué que ce constat était issu d'un travail entre les coordonnateurs et la direction régionale de l'ingénierie.

La direction annonce un objectif de « juste recalibrage RH » entre l'activité et les moyens RH.

La CGT va faire tout son possible pour continuer à suivre les problématiques rencontrées par nos collègues des dispositifs d'accompagnement. N'hésitez à prendre contact avec nous pour partager votre vécu et vos éventuelles inquiétudes afin que nous ayons l'information au plus près de la réalité de terrain et que nous puissions intervenir en conséquence auprès de la direction.

Finie l'ancienneté minimale pour bénéficier des A.S.C.

Un arrêt du 3 avril 2024 de la Cour de cassation a pour effet d'interdire l'utilisation de tout critère d'ancienneté pour l'accès aux A.S.C. d'un CSE. **La délégation CGT du CSEE AFPA Bretagne a demandé l'application immédiate de cette décision faisant jurisprudence.**

L'utilisation d'un critère d'ancienneté était jusqu'au 3 avril tolérée et considérée comme non-discriminatoire.

L'affaire en quelques mots : Le règlement intérieur du CSE de Groupama prévoyait une ancienneté minimale de 6 mois pour bénéficier des ASC. **Le syndicat CGT** de Groupama a demandé au tribunal l'annulation de cette clause qu'il estimait discriminatoire. Apres

plusieurs années de procédure, la Cour de cassation lui a finalement donné raison dans son arrêt du 3 avril 2024.

Dans un rapport présenté en réunion début 2024, **l'ancien trésorier CGT du CSEE AFPA Bretagne** avait incité les nouveaux élus issus des élections à mener une réflexion reposant sur ses analyses :

- *La subvention que reçoit le CSEE pour financer ses ASC est calculée à partir de la masse salariale **incluant le salaire des collègues en CDD dans une proportion importante.***
- *Les conditions d'éligibilité aux ASC (6 mois d'ancienneté) et le manque de visibilité pour se projeter constitue des obstacles pour les CDD qui ne participent que très peu aux activités proposées par le CSEE régionalement (voyages, locations d'été...).*
- *Du fait de la condition d'ancienneté exigée, de nombreux CDD sont exclus du bénéfice des chèques vacances.*
- *Le problème des collègues ponctuellement en intérim (le plus souvent contraint) est aussi à relever. Ils ne sont pas sur ces périodes éligibles aux A.S.C. AFPA, mais ils peuvent ne pas pouvoir accéder aux A.S.C. de leur entreprise de travail temporaire ».*

Notre collègue CGT, Marc Claudot, invitait donc les nouveaux élus à mener une réflexion pour permettre un plus juste accès des CDD aux A.S.C. L'arrêt de la Cour de cassation permet dès à présent à tout CDD, quelle que soit son ancienneté d'en bénéficier, ce dont la CGT se félicite.

Les brèves du CSEE

Risques physiques et RPS sur les plateaux techniques. La CGT a pointé la problématique vécue par les formateurs en charge simultanément, et seuls, de stagiaires travaillant sur deux plateaux techniques, soit parce qu'ils préparent à deux titres, soit parce qu'ils remplacent un collègue absent. La direction en a pris note.

Salariés oubliés lors des augmentations générales 2021. Suite à une action en justice de la CGT AFPA, des clauses abusives excluant principalement de nombreux CDD ont été annulées par le tribunal. La D.R. annonce, pour la Bretagne, 8 régularisations qui seraient passées sur la paie de mars 2024. Ce chiffre est inférieur au nombre de salariés concernés pour le seul Centre de Languieux d'après les informations recueillies par la CGT. Nous invitons à nouveau les collègues présents en 2021, qui n'auraient pas été sous contrat en novembre de cette année-là ou / et sous contrat au 1^{er} janvier 2020 à nous contacter afin d'analyser ensemble leur situation et pour les aider à faire valoir leurs droits.

Prestations de nettoyage des locaux. D'après la direction, elles sont jugées satisfaisantes à Loudéac, St-Brieuc, St-Malo, Quimper et à la DR, plutôt correctes à Brest et Morlaix, moyennes à Lorient, mauvaises à Auray et Rennes **avec une note de 5 sur 20**. Des pénalités sont appliquées en cas de non-conformités. Un renfort RH serait prévu à Rennes par le prestataire.

Télétravail. Le nombre de salariés en télétravail régulier est en légère baisse en 2024 : 170 salariés à fin mars dont une trentaine de formateurs.

Les incubateurs de formations de Brest (concepteur médiatiseur pédagogique) et de Loudéac (technicien supérieur véhicules industriels hydrogène et nouvelles énergies) ont été présentés au CSEE. Nous pouvons transmettre aux collègues intéressés le diaporama de 15 pages fourni par la direction régionale de l'ingénierie sur ces deux dispositifs dont la mise en route semble très laborieuse et qui sont financés par la DGEFP.

Point sur l'équipe de direction de Langueux. Plusieurs candidatures pour les postes de Directeur de Centre (vacant) et de RAP (départ à venir au service itinérant avec possiblement comme première mission Langueux). Le remplacement du coordonnateur accompagnement (prise de poste de RF à Rennes en cours) n'est pas prévu, mais aucune information obtenue sur la reprise de ses activités.

Saint-Malo : plusieurs formateurs ont confié aux représentants CGT venus à leur rencontre que le potentiel en stagiaires alternants n'était pas suffisamment exploité sur leurs formations. Nous sommes certains que la chargée de clientèle du 35 affectée 2 jours par semaine à St-Malo fait le maximum dans le temps alloué. Interpellée sur ce sujet par la CGT, la D.R. répond : « c'est un choix organisationnel, il n'est pas figé » (cf. en annexe la situation inquiétante de ce Centre).

R.P. Lorient : Félicitations à **Fabienne Le Baron** élue par le CSEE représentante de proximité, rejoignant ainsi Thierry Joubert élu en mars. Pas de candidat comme 3ème RP ! Pourquoi ?

La Cgt félicite la direction de Lorient pour les performances économiques de ce Centre, mais l'invite à réinstaurer un dialogue social et managérial apaisé et constructif. Nouvel appel à candidature prévu en juin.

R.P. D.R. : **Aucune candidature à ce jour comme second R.P.** La CGT, pragmatique, était plutôt favorable à une représentation du personnel commune Centre de Rennes / DR. Les faits lui donnent raison : il est effet compliqué de trouver des candidats à la DR. Nouvel appel à candidature prévu en juin.

Pas de candidat au « poste » de trésorier des ASC locales de Loudéac. Le règlement intérieur du CSEE ne prévoit pas le fonctionnement d'une ASC locale sans le binôme correspondant / trésorier. La CGT incite donc nos collègues à se porter candidat pour éviter le risque d'une mise en sommeil des ASC locales de Loudéac, ce qui serait préjudiciable aux salariés.

Prochain lancement d'une offre ASC de city-break de 4 jours à New-York du 7 au 12 février 2025 : vous pouvez déjà commencer à y réfléchir, un quota de places est réservé aux salariés qui n'ont pas fait les derniers voyages proposés par le CSEE.

En annexe en page 5 : le bilan de santé éco. de vos Centres.

Prochaine réunion du CSEE le 22 mai en distanciel

Les membres de la délégation CGT au CSEE AFPA Bretagne
et vos contacts pour échanger ou vous syndiquer

Fabrice Estève (fabrice.esteve@afpa.fr) 06.87.63.54.16

Corinne Guet (corinne.guet@afpa.fr) 06.46.45.87.46 (congés du 29/04 au 10/05)

Marc Claudot (marc.claudot@afpa.fr) 06 70 54 77 32 (congés du 1^{er} au 22/05)

L'écriture inclusive n'a pas été utilisée dans ce document, afin uniquement d'en permettre une lecture plus fluide

INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE VOS CENTRES

Centre	HTS FORMATION						STAGIAIRES EN FORMATION					
	HTS à fin 03/24	% sur total région	HTS à fin 03/23	Écart % 2024/2023	HTS budget à fin 03/24	Écart % réalisé / budget	Stagiaires présents fin 03/2024	% sur total région	Stagiaires présents fin 03/2023	Écart en nombre 2024/2023	Écart % 2024/2023	Différentiel entrées et sorties stagiaires 1er trimestre 2024
Rennes	65 164,0	13,1%	90 981	-28,4%	83 522	-22%	314	16,3%	449	-135	-30,1%	23
St-Malo	38 753,0	7,8%	55 830	-30,6%	38 474	1%	133	6,9%	202	-69	-34,2%	-11
Lorient	84 918,0	17,1%	100 942	-15,9%	88 681	-4%	295	15,3%	371	-76	-20,5%	3
Auray	45 260,0	9,1%	73 029	-38,0%	51 237	-12%	153	8,0%	279	-126	-45,2%	-11
Langueux	62 833,0	12,7%	89 539	-29,8%	75 070	-16%	247	12,8%	340	-93	-27,4%	-3
Loudéac	62 975,0	12,7%	66 819	-5,8%	66 238	-5%	221	11,5%	195	26	13,3%	-7
Brest	51 904,0	10,5%	63 222	-17,9%	69 360	-25%	222	11,5%	257	-35	-13,6%	-4
Morlaix	30 920,0	6,2%	58 039	-46,7%	47 920	-35%	129	6,7%	189	-60	-31,7%	41
Quimper	52 942,0	10,7%	54 835	-3,5%	51 049	4%	210	10,9%	204	6	2,9%	10
Total région	495 669	100,0%	653 236	-24,1%	571 551	-13%	1924	100,0%	2486	-562	-22,6%	41

Les indicateurs ci-dessus sont issus d'une sélection de données figurant dans différents documents fournis par la direction pour certains, ou calculés par la CGT pour d'autres. Ils traduisent de façon chiffrée ce que vous percevez sans doute déjà sur le terrain.

La plupart de ces indicateurs sont dans le rouge, que l'on compare le réalisé de début 2024 à celui de début 2023 ou à l'objectif (= budget). La partie droite du tableau (stagiaires en formation), reflète l'activité présente, mais elle donne aussi des indices sur celle à venir. Pour se projeter plus précisément dans les prochains mois, il faudrait prendre en compte les prévisions d'arrêts et de démarrages de formations, mais nous n'avons pas ces informations.

Il serait possible mais trop long de vous livrer une analyse détaillée de la situation de chaque Centre, mais **nous sommes à votre disposition pour la partager.**

Quelques éclairages sur la situation :

- Rappel : 5.5 millions d'euros de perte constatée à fin novembre 2023 pour la Bretagne sur une quarantaine de millions de chiffre d'affaires
- Début du nouveau marché Conseil Régional depuis septembre 2023, avec volumes en baisse et augmentation des prix de vente sur industrie et bâtiment.
- Fin des AFC Pôle Emploi
- Des ouvertures de formation sont sans doute toujours en suspens (problème de remplissage, de rentabilité, d'autorisations d'embauches)

La CGT laisse la conclusion de cette partie à la direction régionale : **« la situation n'est pas satisfaisante, loin de là ».**